

Compte-rendu de la commission
« Gestion quantitative de la ressource en eau »
de la CLE du SAGE du Thouet

Le 27 mars 2018 à Saint-Loup-Lamairé.

Personnes présentes :

- M. Olivier CUBAUD** : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et Président de la CLE du SAGE Thouet
M. Hubert BAUFUMÉ : Communauté de Communes du Pays Loudunais et 2nd Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet
M. Rémi VERCRUYSSÉ : Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
M. Emmanuel COURTIN : Conseil Départemental du Maine-et-Loire
M^{me} Dominique REGNIER : Syndicat du Val de Loire
M^{me} Claire VRIGNAUD : SPL des Eaux du Cébron
M. Cyril BARBARIT : SPL des Eaux du Cébron
M. Louis-Marie LUMINEAU : Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine
M. Christophe CHATIN : Syndicat des Eaux du Val du Thouet
M. Cyril GRIMAN : Syndicat des Eaux du Val du Thouet
M. Pierre BIGOT : Syndicat de la Vallée de la Dive
M. Thomas PROQUEZ : Syndicat de la Vallée de la Dive
M. Alain MOREAU : FDPPMA 49
M. Michel RICHARD : FDPPMA 79
M. Christophe BORDES : FDPPMA 79
M. Etienne BEGUIN : FDPPMA 86
M. Édouard BRANGEON : FDPPMA 86
Mme Coline BOURRU : Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
M. Christian BARBIER : Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire
M. Alexandre CHAIGNEAU : Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire
M. Thierry PASSEBON : Association des Irrigants Réalimentés par les Barrages des Deux-Sèvres
M. Francis LAURENTIN : Association des Irrigants de la Vienne
M. Jean THARRAULT : Association Sauvegarde de l'Anjou
M^{me} Anne-Marie ROUSSEAU : Poitou-Charentes Nature
M. Michel LEVASSEUR : Vienne Nature
M^{me} Marie-Christine CHAPALAN : Association des amis des moulins du Bocage Vendéen et de la Gâtine
M. Jean-Yves FORTIN : Association des amis des moulins du Bocage Vendéen et de la Gâtine
M. François JENOT : Syndicat de Valorisation et de Promotion de la Pisciculture de Poitou-Charentes-Vendée
M^{me} Florence BARRE : Agence de l'Eau Loire Bretagne

M^{me} Géraldine LEMARCHANT : DDT 86
M. Frédéric NADAL : DDT 79
M. David IBARBOURE : DDT 79
M^{me} Hélène ETEINNE : DREAL Nouvelle-Aquitaine
M. Marc ROYER : Agence Française pour la Biodiversité du Maine-et-Loire
M^{me} Justine RICHARD : Bureau d'études GÉO-HYD
M. Arnaud JACQUET : Bureau d'études GÉO-HYD
M. Jocelyn ADAM : Technicien SAGE Thouet
M. Pierre PÉAUD : Animateur SAGE Thouet

Personnes excusées/absentes :

M. Vincent BLU : Conseil Départemental de la Vienne
M. Lionel SIBILEAU : Eaux de Vienne SIVEER
M. Yann NICOLAS : FDPPMA 49
M. Raphaël GRIMALDI : CREN Poitou-Charentes
M^{me} Eugénie MUSSO : UNICEM Poitou-Charentes
M. Gilles DAILCROIX : DDT 49
M. Mathieu BOSSIS : Agence Française pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

M. CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet, accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle commission « quantité ». Un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter.

Il laisse ensuite la parole à Pierre PÉAUD, animateur du SAGE Thouet, qui rappelle l'avancée de l'élaboration du SAGE et précise le souhait des membres de la CLE de constituer des commissions thématiques pour permettre à l'ensemble des acteurs du bassin de participer à l'élaboration du SAGE.

Justine RICHARD du bureau d'études GEO-HYD présente ensuite le format de la réunion et l'objectif consistant à échanger, avec les membres présents, sur les éléments du scénario tendanciel du SAGE ainsi que sur la redéfinition des objectifs validés lors du diagnostic. Pour ce faire, 2 ateliers vont se tenir à savoir :

1. Atelier sur la définition des tendances du bassin

Discussions sur les tendances d'évolutions des forces motrices, des pressions et de l'état de la ressource et des milieux à horizon 2027.

2. Atelier sur la redéfinition des objectifs du SAGE

Discussions autour des objectifs du SAGE et la proposition de reformulation, précisions : chiffrage, localisation, priorisation, ...

Les synthèses des échanges qui se sont tenus dans les différents ateliers sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Atelier 1 : Tendances d'évolutions du territoire

	Principales tendances identifiées (issues des entretiens avec les acteurs du bassin et des notes de tendances)	Remarques / Compléments des membres des commissions
Forces motrices	Population Secteur à dominante rurale, pas de grosse agglomération → Maintien de la population	- Maintien de la population.
	Agriculture Plusieurs mutations en cours : → Fragilisation des exploitations d'élevage (lait viande) → Mutation de l'élevage vers les grandes cultures (sauf sur terres peu propices, notamment l'Argentonais) → Évolution globale des pratiques (application de la directive nitrates, raisonnement phytosanitaires, ...) avec des disparités → Valorisation économique des démarches environnementales, en circuit court et circuit long	- Mutation du monde agricole. Diminution des surfaces en herbe. - Fragilisation des exploitations d'élevage mais également du secteur céréalier. - Enjeu de sécurisation alimentaire des troupeaux. - Glissement des prélèvements estivaux vers des prélèvements printaniers et hivernaux. - Travail en cours sur le respect des volumes prélevables. - Utilisation des phytosanitaires en augmentation au niveau national. - Développement de l'Agriculture biologique.
	Tourisme → Potentiel touristique des points et cours d'eau → Structuration difficile des activités liées à l'eau	- Tourisme en lien avec l'attractivité de la vallée (cours d'eau, plans d'eau, ...)
	Climat → Augmentation des températures → Irrégularité de la pluviométrie → Risque d'aggravation des étiages et assèchs des cours d'eau	- Contextes différents entre le sous bassin de la Dive et le reste du bassin (ouest : faible réserve utile des sols). - Épisodes extrêmes plus fréquents. - Variation des épisodes pluvieux peut avoir un impact sur le décalage des recharges des nappes.
	Réglementation → Nombreuses réglementations visant à limiter les pressions sur les milieux → Risque de précarisation des exploitations agricoles (suppression des aides « zones défavorisées »)	- Questionnement sur l'évolution de la PAC. - Respect des volumes prélevables va décaler les prélèvements sur les périodes printanière et hivernale. Besoin d'améliorer les connaissances (étude HMUC). - Impacts des forages domestiques aujourd'hui peu connus.
	Programmation Contractuelle → Couverture du territoire par les CTMA (actions morphologie, évolution vers enjeux zones humides / disparité de l'avancement des actions continuité selon les secteurs) → Contrats pollutions diffuses sur les captages prioritaires : territoire couvert, bilan mitigé. Pas de projet échelle « bassin versant » → CTGQ Thouet-Thouaret-Argenton en cours d'élaboration	- CTGQ en cours d'élaboration, besoin d'actions multithématiques (optimisation des pratiques). Interrogation sur les projets de stockage. - Impacts positifs liés à la mise en place des OUGC. - Nécessité que les programmes soient multithématiques (exemple des inondations sur bassin de la Dive).
	Prélèvements eau potable → Stabilisation des volumes consommés → Évolution de la répartition des prélèvements (interconnexions, ...)	- Consommation humaine en baisse mais possible transfert des eaux hors du bassin (interconnexions avec les bassins voisins). - Inquiétude sur le remplissage du Cébron (changement climatique). - Utilisation de l'AEP pour abreuvement des animaux en période de sécheresse (puits à secs). - Existence de nombreux puits sur certains secteurs. - Industrie peut avoir besoin du réseau AEP pour leurs activités (installation de nouvelles industries, difficile de se projeter).
Pressions (à horizon 10 ans en l'absence de SAGE)	Prélèvements irrigation → Prélèvements estivaux contenus par les volumes prélevables sur l'OUGC Dive en 2021, sur l'OUGC Thouet en 2023. → Augmentation des besoins en eau et des stockages à l'ouest du bassin.	- Prélèvements cadrés par volumes prélevables. - Reports des prélèvements estivaux vers prélèvements hivernaux mais besoin de connaissance pour déterminer volumes hivernaux (HMUC). - Questionnement sur l'augmentation des demandes d'irrigation et la possibilité de créer de la ressource sur le bassin.
	Prélèvements industriels → Stables – Pas de projet connu	- Industrie : consommation stable si l'activité reste la même mais attention à l'arrivée de nouvelles industries qui aujourd'hui ne sont pas connues.
	Autres	- Impacts des plans d'eau. - Réutilisation des eaux des stations d'épuration.
	État quantitatif Incertitude sur l'évolution de l'état quantitatif des ressources, notamment superficielles (impacts de la gestion en cours / impact du changement climatique / état des connaissances).	- Actions en cours mais seuils de coupure atteints chaque année, assèchs de plus en plus présents, risque pour la retenue du Cébron, impacts du changement climatiques, ... - Questionnement sur la localisation du point nodal du bassin (en amont de la confluence Dive-Thouet). - Enjeu quantité lié aux enjeux qualité et milieux.
État de la ressource et des milieux (à horizon 10 ans en l'absence de SAGE)		<p style="text-align: center;"><u>Malgré les actions mises en place, il existe une incertitude sur l'atteinte du bon état de la ressource et des milieux.</u></p>

Atelier 2 : Objectifs du SAGE

Objectifs validés par la CLE en lien avec l'enjeu « quantité » (validation du diagnostic juin 2016)	Proposition d'évolution, reformulation	Remarques / Compléments des membres de la commission	
		Formulation	Autres (objectifs, localisation, ...)
Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages	<i>Limiter la sévérité des étiages et assecs des cours d'eau dans un contexte de changement climatique en agissant sur tous les usages</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Préférence pour la formulation initiale car perte de la notion de ressource globale (eaux souterraines) et de la notion « équilibre-ressource » - Besoin de définir le partage de la ressource entre les usages 	<ul style="list-style-type: none"> - Débit d'Objectif d'Étiage (DOE) pas suffisant besoin d'objectifs complémentaires (exemple bassin de la Dive) - Définir des débits minimums biologiques par sous bassins - Besoin d'améliorer les connaissances pour définir des indicateurs de gestion, des volumes prélevables hivernaux (étude HMUC), prendre en compte le changement climatique, ... - Objectif concerne tout le bassin mais avec des approches différentes par sous bassin (nappe sur le sous bassin de la Dive) - Besoin de préciser l'ordre de priorité des usages
Économiser l'eau	<i>Arrêter collectivement des modes de gestion quantitative durables et solides afin de préserver les milieux et de garantir un partage équitable de la ressource</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle formulation plus complexe à comprendre - Ne pas parler du terme « équitable » mais plus d'une notion d'équilibre - Interrogation sur le terme « solides » - Mettre en avant la notion d' « économie » 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs de gestion de crise / Besoin d'améliorer les connaissances pour définir ces objectifs - Objectif difficile à définir pour l'instant, besoin de connaître les actions qui en découleront - Besoin de préciser l'ordre de priorité des usages
Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable	<i>Reconquérir prioritairement la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable, tout en s'assurant d'une ressource suffisante</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle formulation validée - Importance d'intégrer le volet « quantitatif » (retenue du Cébron) - Besoin de reconquérir « impérativement » la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs sur les eaux brutes à déterminer en fonction des contextes des captages - Lien avec les programme Re-Sources / Bilan nécessaire sur l'atteinte et le niveau d'ambition des objectifs dans ces programmes - Autres captages : valeurs réglementaire ?
<i>Nouvel objectif</i>	<i>Gérer de manière spécifique et durable les marais de la Dive et le réseau de canaux afin de limiter les impacts sur l'hydrologie et d'en préserver la biologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Approche spécifique pour la Dive importante - Est-ce que cette thématique doit faire l'objet d'un objectif à part entière ou une orientation d'un objectif existant ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif : élaborer un protocole de gestion du marais en XX ans - Localisation : bassin de la Dive
Améliorer les connaissances des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactants pour les milieux aquatiques	<i>Limiter l'impact de certains plans d'eau en termes d'hydrologie (interception d'écoulements), de morphologie (faciès d'écoulement) et de qualité des eaux (vidange)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle formulation intéressante mais nécessaire d'améliorer les connaissances sur cette thématique puis envisager des interventions - Cibler les plans d'eau ayant un impact « négatif » - Enlever les parenthèses car trop réducteur ? Ou ajouter « température de l'eau » dans qualité des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Approche « plans d'eau » essentiellement sur bassins Thouet-Thouaret-Argenton - Besoin d'identifier des secteurs d'interventions prioritaires
Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant	<i>Faire des têtes de bassin versant des zones d'intervention et de préservation prioritaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'identifier, caractériser les têtes de bassins versants avant les actions. Référentiel « têtes de bassins » à définir au cours de l'élaboration du SAGE ? 	
Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques SAGE			<ul style="list-style-type: none"> - Mise en avant de l'importance de développer les objectifs de gouvernance et de communication pour permettre de faire vivre le SAGE
<i>Nouvel objectif</i>	<i>Constituer des groupes techniques par sous bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multi-thématiques</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Notion de transversalité / les différentes thématiques du SAGE sont liées les unes aux autres
<u>Autres</u>	Importance de prendre en compte le changement climatique dans les objectifs du SAGE voire en faire un objectif à part entière		

M. CUBAUD remercie les membres de la commission pour leur participation au sein de ces ateliers. Une synthèse des échanges sera faite et les comptes rendus des réunions seront diffusés à l'ensemble des membres de la CLE et des 3 commissions thématiques.

Il ajoute que les commissions seront de nouveau sollicitées au cours des phases suivantes de l'élaboration du SAGE (scénarios alternatifs / stratégie du SAGE).

Aucune autre remarque n'est émise, M. CUBAUD lève la séance.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Thouet



Phase de scénario tendanciel
Commissions thématiques

27 – 28 mars 2018



L'élaboration du SAGE du bassin du Thouet

- ✓ Validation de l'état des lieux en avril 2015 ;
- ✓ Validation du diagnostic global du SAGE en juin 2016 ;
- ✓ Année 2017 consacrée à la conduite de l'étude GEMAPI ;
- ✓ Année 2018 : lancement des phases de scénario tendanciel, de scénarios alternatifs et de choix de la stratégie ;



Etat des
lieux

Diagnostic

Scenari
tendanciel

Scenarios
alternatifs

Choix de la
Stratégie

Ecriture du
SAGE

Le déroulement de la séance

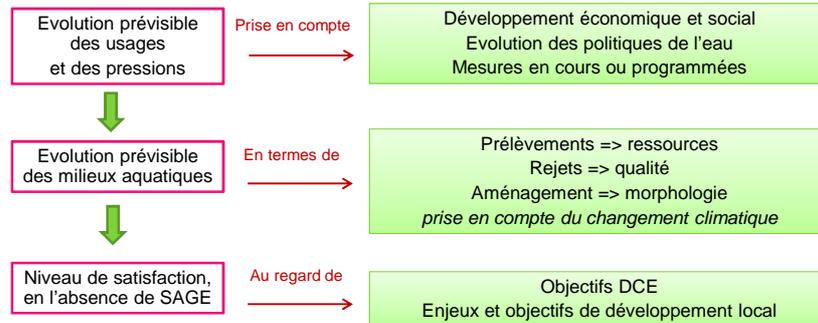
- Rappel du contexte et organisation de la séance (15 min)
- Travail en atelier **1**) sur la définition des tendances (45 min)
- Restitution collective de l'atelier (15 min)
- Travail en atelier **2**) sur la redéfinition des objectifs du SAGE (45min)
- Restitution et synthèse collective de l'atelier 2 (15 min)



LE SCENARIO TENDANCIEL

Elaboration du scenario tendancier - méthode

- **Objectif : Projeter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027, dans un scénario de référence sans mise en œuvre d'un SAGE**



Limites de l'exercice :

Bonne confiance dans les informations à 2 / 5 ans ;
Difficultés à quantifier les évolutions ;

Elaboration du scenario tendancier - méthode

- **Examen des notes de tendances disponibles (institut élevage, ARVALIS, INSEE, ...)**

- **Entretiens avec des acteurs locaux** (de visu ou téléphoniques)
Acteurs économiques en priorité

Ont notamment été interrogés des acteurs :

- . du monde agricole (Chambres d'agriculture, Agrobio, coopératives),
- . du tourisme (ADT),
- . du secteur industriel (CCI)
- . les gestionnaires eau potable (SIVEER, SEVT, SPL du Cébron)
- . les porteurs de programmations contractuelles milieux aquatiques, ainsi que les fédérations de pêche et le CREN
- . le milieu associatif (DSNE, Vienne nature)

- **Concertation élargie** aujourd'hui à l'ensemble des participants aux commissions

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

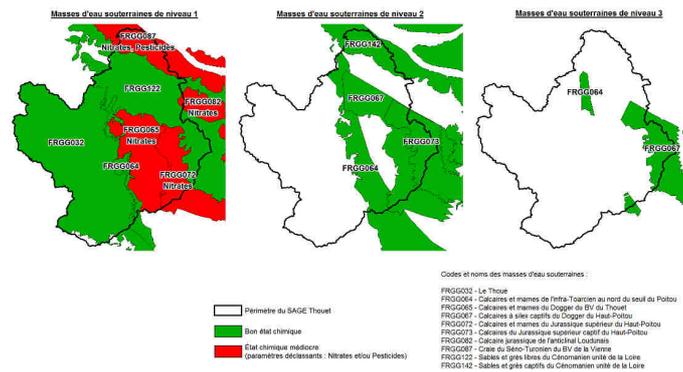
Thouet amont	Etat Ecologique validé						Objectif de Bon état Ecologique
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012-2013	
LA VIETTE	3	3	3	3	3	3	2027
LE GERSON	3	3	3	3	3	3	2027
LE PALAIS	4	4	3	3	4	4	2027
LE PONT BURET	3	3	3	3	3	3	2027
LE THOUET (Le Tallud - confluence Cébron)	3	3	4	4	3	4	2027
LE THOUET (Source - Le Tallud)	4	3	3	3	3	3	2027
Thouet médian							
LA CENDRONNE	3	3	3	3	3	3	2021
LE GATEAU	3	3	3	3	3	4	2021
LE AUSAÏ	4	5	5	5	5	5	2027
LE THOUET (Confluence Cébron - Thouais)	4	5	4	4	3	4	2021
LE THOUET (Thouais - Confluence Argenton)	3	3	3	3	3	3	2021
Thouet aval							
LA GRAVELLE	2	3	3	3	3	3	2027
LA LOSSE	4	4	4	4	4	4	2027
LE DOUET	3	3	3	3	3	3	2027
LE THOUET (Confluence Argenton - Confluence Loire)	4	4	4	4	4	4	2027
Argenton							
LA MADOIRE	5	3	3	3	3	3	2027
LA MOTTE	3	3	3	3	3	3	2027
LA SCE	3	3	3	3	4	5	2027
L'ARGENTON (Nueil - sur-Argent - confluence Thouet)	4	4	4	5	5	5	2021
L'ARGENTON (Source - Nueil - sur-Argent)	3	3	3	3	3	3	2027
LE PRIMARD	5	5	5	5	5	4	2027
LE TON (EX DOLO)	4	4	3	3	3	4	2027
LES ROMAUX	3	3	3	3	3	3	2027
L'ETANG PETREAU	3	3	3	3	3	4	2027
L'OUERE	3	3	3	4	3	3	2027
Cébron							
LA RACONNIERE	3	3	4	4	4	3	2027
LA TACONNIERE	3	3	3	3	3	3	2027
LE CEBRON	3	3	3	3	3	3	2027
Thouaret							
LE THOUARET	4	4	4	4	4	5	2027
Dive Amont							
LA DIVE DU NORD (Source - Pas de jeu)	3	3	4	4	4	4	2027
Dive aval							
LA BRIANDE	3	4	3	3	3	3	2027
LA DIVE DU NORD (Pas de jeu - confluence Thouet)	4	5	4	4	4	4	2027
LA PETIT-MAINE	4	5	4	4	3	3	2027

[Etat DCE des masses d'eau superficielles](#)

Tendance passée : aucune amélioration de l'état écologique des masses d'eau superficielles n'est constatée.

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

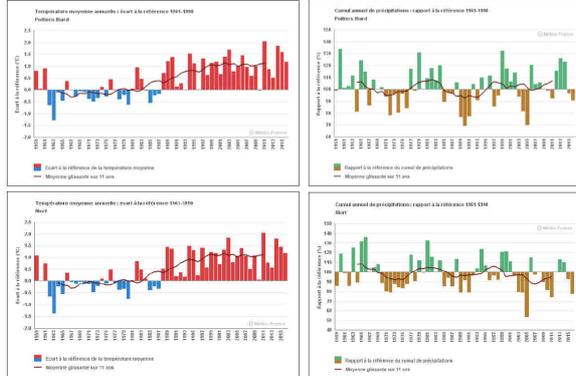


[Etat DCE des masses d'eau souterraines](#)

Contamination de plusieurs nappes libres, pas de tendance significative à la baisse des teneurs en nitrates

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion



Evolutions climatiques

- Nette augmentation des températures déjà enregistrées, de l'ordre de 1° depuis 1960
- Pas de tendance sur la pluviométrie, mais interrogation sur la répartition intra-annuelle
- **Forte vulnérabilité** du bassin du Thouet au changement climatique (étude AELB)

Impacts potentiels :

- Aggravation des étiages et des assecs
- Episodes climatiques extrêmes plus nombreux
- Développement espèces envahissantes
- Assèchement des sols et augmentation du stress hydrique des plantes
- Assèchement des zones humides
- ...

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

Occupation du sol : majoritairement agricole

- Surface agricole qui se maintient globalement
- Surfaces en herbe qui diminuent fortement sur certains bassins versants

Surface toujours en herbe (ha)	L'Argenton	La Dive Amont	La Dive Aval	Le Cèbron	Le Thouaret	Thouet Amont	Thouet Aval	Thouet Médian	Total
2000	15 127	692	1 368	2 121	4 883	7 833	1 359	2 237	35 720
2010	16 329	557	974	1 718	3 779	6 304	1 276	1 556	32 492
Evolution	8%	-20%	-29%	-19%	-23%	-21%	-6%	-30%	-8%

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

Organisation de l'atelier 1 sur les **tendances**

- A partir d'un schéma recensant les principales tendances en termes de forces motrices, de pressions et d'état (découlant notamment des résultats des entretiens)

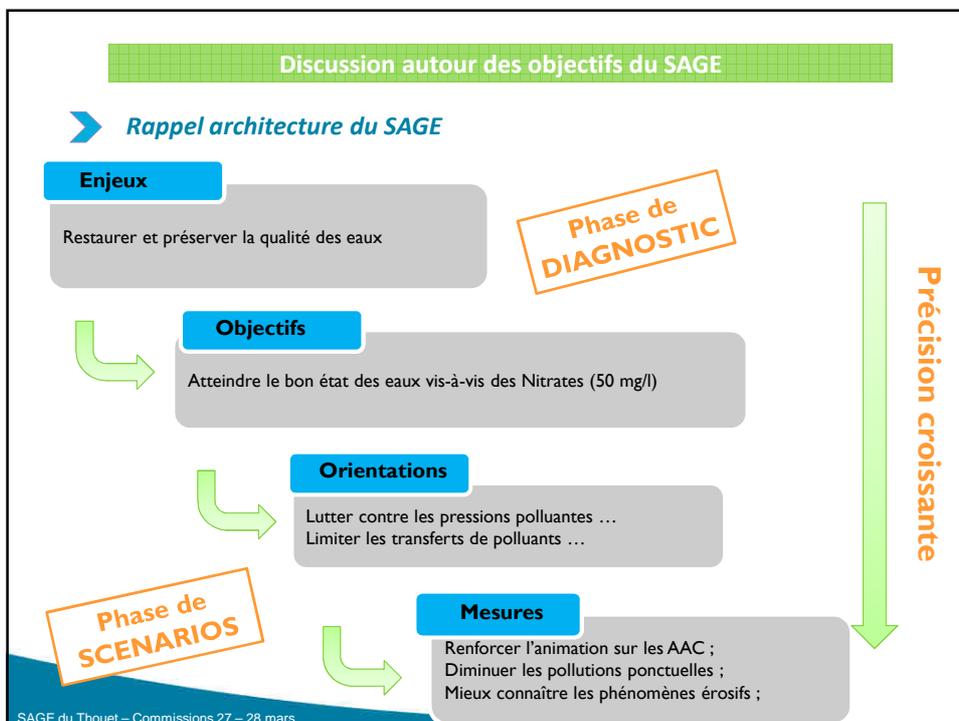
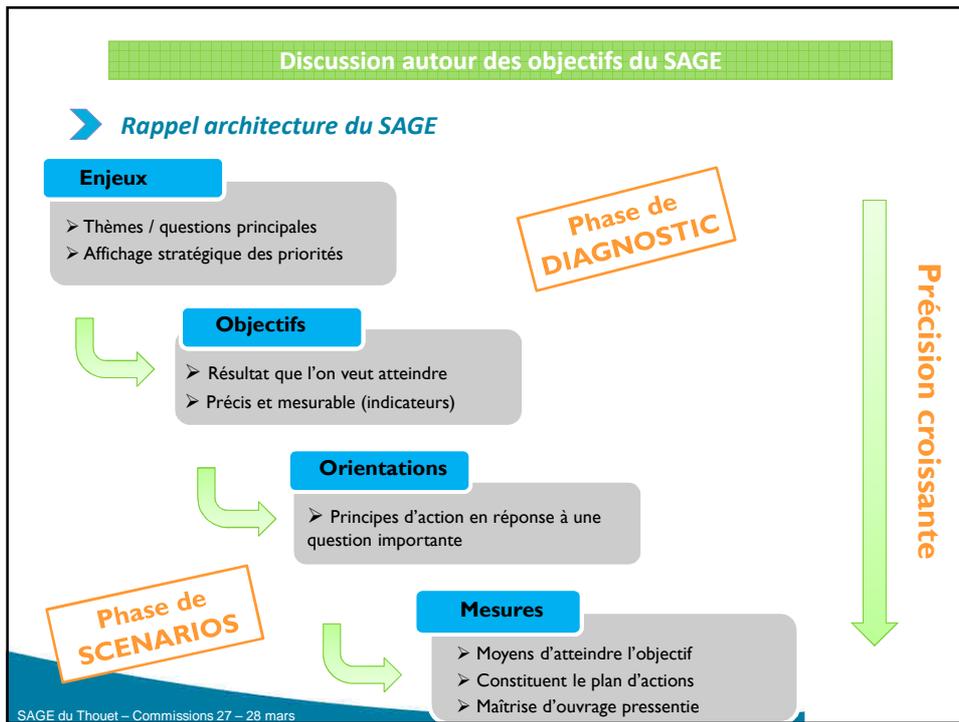


- Les participants sont invités à se prononcer, en groupe, sur ces premiers éléments et à les compléter au besoin
- Synthèse collective en fin d'atelier

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

LES OBJECTIFS DU SAGE

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars



Discussion autour des objectifs du SAGE

➤ Les objectifs validés en phase de diagnostic

Enjeu ressource en eau

- Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages ;
- Economiser l'eau ;

Enjeu qualité des eaux

- Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint ;
- Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion ;
- Améliorer les connaissances sur les toxiques et les polluants émergents ;
- Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable ;

Enjeu milieux aquatiques

- Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau ;
- Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactant pour les milieux aquatiques ;

Enjeu biodiversité

- Identifier, préserver et restaurer les zones humides ;
- Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant ;

Enjeu sensibilisation et communication

- Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE ;
- Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE ;

Enjeu gouvernance

- Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE ;

La CLE avait souhaité que des précisions soient apportées à ces intitulés dans les phases d'élaboration suivantes

Discussion autour des objectifs du SAGE

➤ Objectif de l'atelier

- Objectifs qui avaient été travaillés en commission en mars 2016
- Propositions d'évolutions à examiner aujourd'hui, et travail sur le chiffrage, la localisation et la priorisation de ces objectifs

OBJECTIFS VALIDÉS	PROPOSITION D'ÉVOLUTION	QUALITÉ	QUANTITÉ	MILIEU	BIODIVERSITÉ
Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages	Limiter la diversité des usages et usages des cours d'eau dans un contexte de changements climatiques				
Economiser l'eau	Auditer collectivement des modes de gestion quantitative durables et modes afin de préserver les nitrates et de garantir un partage équitable de la ressource				
Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint	conservé				
Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion	Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, en limitant les émissions de nutriments les zones de turbidité accrue				
Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable	Reconquérir prioritairement la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable				
Améliorer les connaissances sur les toxiques et les polluants émergents	conservé				
Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau	Rehabiliter les fonctionnalités des cours d'eau à travers des travaux adaptés de morphologie, de rétablissement de la continuité écologique et de restauration de la ripisylve				
Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactant pour les milieux aquatiques	Cadre de manière spécifique et durable les marais de la zone de la réserve de chasse afin de limiter les impacts sur l'hydromorphologie et de préserver la biologie				
Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant	Limiter l'impact de certains plans d'eau en termes d'hydromorphologie, d'écoulement et de qualité des eaux				
Identifier, préserver et restaurer les zones humides	Faire des têtes de bassin versant des zones d'intervention et de priorisation prioritaires				
Identifier, préserver et restaurer les zones humides	Identifier, préserver et restaurer les zones humides sensibles aux cours d'eau				
Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE	Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques prioritaires afin de partager et améliorer les connaissances				
Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE	Constituer des groupes techniques par sous-bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multi-territoriales				
Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE	conservé				
Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE	conservé				
Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre	conservé				
Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE	conservé				

Discussion autour des objectifs du SAGE

➤ Organisation de l'atelier 2 sur les objectifs

- Examen / réécriture des **intitulés** des objectifs intéressant l'enjeu de la commission, en groupe
- Réflexion et proposition **d'objectifs chiffrés** lorsque cela est possible, en groupe
- Proposition de **priorisation géographique** des objectifs, en groupe
- Détermination de la **satisfaction de chaque objectif en l'absence de SAGE**, en groupe
- **Priorisation des objectifs** selon leur importance, individuellement

- **Synthèse collective en fin de réunion**